



5 FÉVRIER 2019 : SALARIÉ.E.S DU COMMERCE ET DES SERVICES, EN GRÈVE POUR NE PLUS SUBIR !

Notre organisation syndicale n'a cessé d'alerter et de mobiliser dans les entreprises depuis plusieurs années pour lutter contre les attaques perpétrées envers le monde du travail par un pouvoir exécutif agissant en serviteur zélé des plus riches et du patronat.

Dans les entreprises du Commerce et des Services, les bas salaires, les temps partiels contraints, les horaires décalés, les tâches qui dégradent la santé, le management par la peur, le flicage des salarié.e.s, l'anti-syndicalisme, les licenciements abusifs et sans motifs, l'évasion fiscale, le gavage des actionnaires sont des modes de fonctionnement qui durent depuis trop longtemps.

Ils rêvent de libéraliser totalement le travail du dimanche pour l'imposer à toutes et tous : jamais nous ne cesserons le combat pour que le dimanche reste un jour de repos commun.

57 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des grandes entreprises en 2018 et les directions osent affirmer que des embauches, des moyens pour améliorer les conditions de travail et augmenter les salaires seraient impossibles ! Elles ont choisi leur camp, il est urgent que les travailleurs défendent massivement leur classe !

Pour conquérir la justice sociale, il est indispensable de construire un rapport de force, notamment par la grève, pour imposer au patronat la redistribution des richesses.

La Fédération CGT Commerce et Services appelle l'ensemble des salarié.e.s de ses secteurs d'activité à se mobiliser ensemble par la grève et à rejoindre les manifestations et actions locales, départementales ou régionales qui se dérouleront le mardi 5 février 2019.

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, FAISONS PLIER LE PATRONAT ET LE GOUVERNEMENT !